

ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Budget fédéral 2025 : L'AFFC accueille le financement, mais appelle à des garanties pour les femmes francophones

Ottawa, le 6 novembre 2025 — L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne ([AFFC](#)) accueille l'annonce du budget fédéral 2025, qui prévoit un financement accordé à Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC). Cet investissement était attendu et contribuera à assurer la stabilité d'organismes qui, depuis des décennies, soutiennent les droits, sécurité et l'autonomie des femmes à travers le pays.

Toutefois, l'AFFC demeure préoccupée par le manque de clarté entourant la mise en œuvre de ces mesures et leur portée réelle pour les femmes francophones et acadiennes vivant en contexte minoritaire. Dans un environnement où les inégalités linguistiques et géographiques persistent, il demeure essentiel que les politiques publiques tiennent compte des besoins spécifiques de ces femmes et des organismes qui les soutiennent.

« Nous reconnaissons l'importance de cet investissement, mais nous restons vigilantes quant à sa mise en œuvre. Plus de 1,5 million de femmes francophones et acadiennes vivent en situation minoritaire au Canada. Il est impératif que les financements accordés tiennent compte de leurs réalités pour qu'elles puissent bénéficier de services adéquats et équitables. L'égalité réelle passe par des mesures concrètes qui reconnaissent les spécificités linguistiques, culturelles et géographiques de nos communautés », indique Nour Enayeh, présidente de l'AFFC.

L'AFFC s'inquiète aussi des niveaux d'immigration présenté par le gouvernement et réitère l'importance d'une immigration francophone dynamique pour assurer la vitalité et la pérennité des communautés. Les femmes immigrantes francophones contribuent activement au développement du tissu social et culturel de la francophonie canadienne.

L'égalité des genres ne peut être atteinte sans une réelle inclusion. L'AFFC appelle le gouvernement à s'assurer que le financement annoncé inclue des paramètres clairs et contraignants pour garantir que les femmes francophones et acadiennes soient pleinement prises en compte. Sans ces balises, le risque est grand que les inégalités existantes soient perpétuées.

– 30 –

L'AFFC assure la mobilisation et le développement de son réseau pour mieux défendre les droits des femmes francophones et acadiennes et ainsi, créer une société féministe et inclusive.

Source :

Alexandra Lafontaine, Coordonnatrice aux communications et relations publiques

Alliance des femmes de la francophonie canadienne

info@affc.ca